

FORMATION ANIMATEUR FÉDÉRAL

Une formation « préprofessionnelle ».

Formation de proximité.

Diminution des coûts :

- de déplacements,
- d'hébergement
- de nourriture.

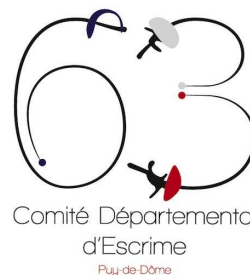
. Etalement de la formation sur la saison sportive.

. Implication dans la vie du club et du comité départemental d'escrime du 63.

. Suivi pédagogique personnalisé.

. Mise en situation réelle lors des animations départementales.

. Mutualisation des formations Arbitre et animateur sur la saison.



Calendrier

ANIMATEURS

28 septembre : J.N.A et Réunion d'information

Toutes les journées de formation pédagogique se dérouleront à la salle d'armes du Stade Clermontois. Tous les modules de formations doivent être réalisés pour pouvoir prétendre devenir « animateur ».

12/10 : 1ère journée (pédagogie).

09/11 : 2ème journée (pédagogie et arbitrage).

16/11 : 3ème journée de formation (terrain) - Chamalières

02/02 : 4ème journée de formation (terrain) - A définir

15/02 : 5ème journée (pédagogie)

05/04 : 6ème journée de formation (terrain) - Clermont

12/04 : Evaluation arbitre départementaux - Cournon

ARBITRES

28 septembre : J.N.A et réunion d'information

Deux évaluations lors des animations départementales + Evaluation finale lors du critérium départemental.

Animations départementales et Critérium

16/11 : Chamalières

15/12 : Issoire

02/02 : A définir

05/04 : Clermont-Ferrand

12/04 : Critérium 63 Cournon d'Auvergne

COMITÉ DÉPARTEMENTAL ESCRIME DU 63

C/CDOS 63

15bis, Rue du Pré la Reine
63000 CLERMONT-FERRAND

☎ : 06.80.52.35.21

✉ : cd063p@escrime-ffe.fr

Comité départemental d'escrime
du
Puy-de-Dôme

« PROSCRIRE LE JEU À
L'ÉDUCATION SERAIT
ENLEVER À LA JEUNESSE LE
RIRE ET LA JOIE. »

FORMATIONS DES
ANIMATEURS ET
ARBITRES
DÉPARTEMENTAUX

SAISON
2013 / 2014



☎ : 06.80.52.35.21

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ESCRIME DU PUY-DE-DÔME

Encadrement :

. Maître Jean-Paul HERVE (responsable des formations)

B.E.E.S 2ème degré (Diplôme d'état supérieur d'escrime).

Arbitre national : Fleuret - Epée

Arbitre régional : Sabre

. Maître Ndoffène NDIAYE (Stade Clermontois)

Diplômé d'Etat d'escrime.

Arbitre international : Fleuret et Sabre.

Arbitre régional : Epée.

Responsable formation arbitres régionaux et départementaux.

Coût :

3 Formules :

1. Package Arbitre + Animateur	=	100,00 €
2. Formation animateur fédéral	=	80,00 €
3. Formation arbitre départemental	=	30,00 €

Clôture des inscriptions le 1er octobre 2013

Conditions d'accès aux formations :

Formule 1 et 2 :

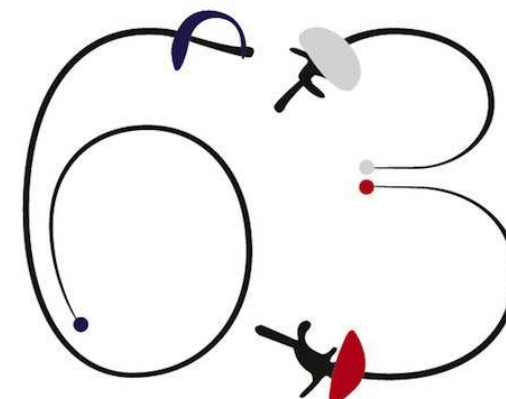
- Etre âgé d'au moins 15 ans. Délivrance du diplôme à 16 ans révolus. Etre au moins arbitre en formation départementale.

Formule 3 :

- Avoir réussi le test lors de la Journée Nationale d'Arbitrage ou avoir atteint le niveau minimum permettant de suivre la formation.

Contenu de la formation « animateur » :

- Apprentissage du langage « escrime » et des définitions de base.
- Apprentissage de la leçon individuelle à travers l'échange entre stagiaires et l'application lors des animations de moustiques et poussins.
- Réflexion et mise en place d'ateliers ludiques spécifiques « escrime ».
- Organisation (préparation) et gestion manuelle d'une épreuve.
- Intervention au sein de son club sous la responsabilité de son tuteur de formation.



Comité Départemental
d'Escrime
Puy-de-Dôme

**COMITÉ
DÉPARTEMENTAL ESCRIME
DU PUY-DE-DOME**

C/CDOS 63
15bis, Rue du Pré la Reine
63000 CLERMONT-FERRAND

☎ : 06.80.52.35.21

💻 : cd063p@escrime-ffe.fr